

10 ans de la CCT san - Pour un véritable service public de la santé et de meilleurs salaires

Jeudi, 06. décembre 2018

De: Vanessa



(photo Valdemar Verissimo)

A l'occasion des 10 ans de la Convention collective du secteur sanitaire parapublic vaudois (CCT san), des assises réunissent les délégué-e-s des entités signataires ce vendredi 30 novembre 2018. Le but n'est cependant pas de fêter un anniversaire. Au contraire, nous voulons sortir du relatif immobilisme de cette convention collective et améliorer concrètement les conditions de travail de l'ensemble du secteur parapublic vaudois.

Le secteur de la santé est fortement mis sous pression ces dernières années par des politiques de mises en concurrence et par des politiques d'austérité, qui mettent en danger la santé des patient-e-s et des salarié-e-s du secteur. La pression sur les coûts ne permet plus de mettre au centre des activités les soins et le bien-être des patient-e-s et des résident-e-s. Au final, c'est le personnel qui subit de plein fouet les pressions à réduire les coûts et la prise en charge des patients se dégrade.

Nous voulons un salaire minimum à 4'000.-

En raison des politiques de mise sous pression financière des hôpitaux, CMS et EMS, les salaires de la CCT san stagnent depuis 10 ans. Le salaire minimum, inférieur à 4'000.- dans la CCT, n'a jamais été revalorisé et demeure scandaleusement bas. Nous voulons des améliorations salariales pour l'ensemble des salarié-e-s et en particulier pour les classes 1 à 9 où le salaire de départ devrait être au minimum de 4'000 CHF.

Nous voulons *a minima* les mêmes salaires qu'au CHUV

Dans le paysage romand de la santé, la CCT san offre les moins bons salaires du secteur. Dans le canton de Vaud, les salaires et la rémunération au sens large sont plus élevés au CHUV ou dans la CCT signée à l'hôpital Riviera-Chablais (HRC). Ainsi, pour un travail équivalent, le salaire des salarié-e-s du secteur sanitaire parapublic vaudois est systématiquement inférieur à celui octroyé, à qualification équivalente, au personnel du secteur public de la santé. Ainsi, en début de carrière, une aide aux soins ou une auxiliaire gagne

3'230.- de moins par an, une ASE 3'322.-, une infirmière spécialisée 8'345.- que leurs homologues dans le secteur public. En fin de carrière, ces écarts peuvent monter à 12'000.- par an. Ces écarts salariaux sont intolérables et nous revendiquons *a minima* l'application des salaires du CHUV à l'ensemble du secteur!

Nous voulons une réduction de la pénibilité de notre travail

A plusieurs reprises, nous avons tiré la sonnette d'alarme de l'épuisement généralisé au travail. Sur le terrain, nous voyons tous les jours que les conditions de travail se dégradent, les rythmes de travail s'intensifient, les cas sont de plus en plus complexes, les effectifs sont insuffisants et les collègues malades ou absents de longue durée ne sont pas remplacés. Les burnout et les changements de carrière sont nombreux. Nous voulons des mesures de protection de notre santé qui passent avant tout par des dotations supplémentaires, par le fait d'avoir du temps et du matériel approprié pour prendre en charge les patient-e-s et les résident-e-s et par une planification qui respecte mieux notre santé et notre vie sociale et familiale.

Nous voulons des délégations syndicales sur les lieux de travail

Pour faire respecter et améliorer nos conditions de travail, les contrôles de la commission paritaire sont insuffisants. Nous voulons des délégations syndicales dans l'ensemble des institutions soumises à la CCT. Cela implique des dispositions de protection contre les licenciements et de réintégration en cas de licenciement abusif. Nous voulons des décharges syndicales et le respect de la liberté syndicale, en particulier le droit de diffuser des informations syndicales sur les lieux de travail et pendant les heures de travail. Les salarié-e-s doivent pouvoir être accompagné-e-s par leur représentant-e-s syndicaux-ales pour toute démarche en lien avec leurs conditions de travail.

Nous voulons un service public de la santé

La santé n'est pas une marchandise. La mise en concurrence des hôpitaux et CMS publics avec les cliniques et soins à domicile privés a de lourdes conséquences et est destructrice. Les institutions publiques sont obligées de garantir un ensemble de prestations qui ne sont pas toutes « rentables » et les parts de marché les plus juteuses sont accaparées par les acteurs privés qui eux peuvent se spécialiser, choisir les cas les plus rentables, « rationaliser » les coûts, engager du personnel à de moins bonnes conditions de travail. Contre la privatisation du secteur, nous voulons un système de santé qui soit un service public accessible à toutes et tous. Le lobby des assurances maladie détériore l'ensemble du système et il est urgent d'y mettre fin. Nous voulons les moyens nécessaires pour assurer des soins de qualité aux patient-e-s.

Suite à ces assises, nous appelons l'ensemble des salarié-e-s du secteur parapublic vaudois et plus généralement du secteur de la santé, à se mobiliser pour défendre collectivement des meilleures conditions de travail ! – contact : monney@ssp-vpod.ch

Nous vous invitons à nous rejoindre nombreuses et nombreux, pour faire un bilan des

assises et pour discuter de la suite :

Le jeudi 24 janvier 2019 à 18h30, av. Ruchonnet 45, 1003 Lausanne

N'hésitez pas à inviter vos collègues, syndiqué-e-s ou non, à venir.